



COVID-19 – Terrain de jeux / Édition 2020

Le service de loisirs de Sainte-Croix est toujours en attente de consignes sanitaires et sécuritaires pour permettre l'ouverture du terrain de jeux 2020. Dès que nous serons fixés, l'information sera diffusée via votre boîte postale, le site web de la municipalité de Sainte-Croix et Facebook. D'ici là, nous sommes toujours à la recherche de moniteurs.



OFFRE D'EMPLOI 2020

Animateurs—Animatrices

Terrain de jeux « La bougeotte » de Sainte-Croix

SOUS TOUTE RÉSERVE, EN ATTENTE DE DIRECTIVES DU GOUVERNEMENT

DESCRIPTION DES TÂCHES :

Sous la supervision de la coordonnatrice :

- Planifier, organiser et animer une programmation quotidienne d'activités récréatives pour un groupe d'enfants sous sa responsabilité.
- Assurer en tout temps la sécurité et l'encadrement des enfants sous sa responsabilité.
- Participer à l'organisation et à la réalisation de la thématique estivale et des activités spéciales.
- Vérifier la sécurité et la propreté des sites d'animation, des équipements et du matériel.
- Effectuer toutes autres tâches jugées pertinentes.

QUALIFICATIONS :

- Avoir 16 ans en date du 25 juin 2020.
- Posséder une expérience dans l'animation d'activités de loisirs de groupes d'enfants serait un atout.
- Être étudiant à temps plein.

CONDITIONS :

Du 25 juin au 10 août 2020
14\$/heure

Faire parvenir votre curriculum vitae au plus tard le 12 juin
par courrier ou par courriel :
Municipalité Sainte-Croix
6310 rue Principale
Sainte-Croix, Qc, G0S 2H0
loisirs.sainte-croix@globetrotter.net

INSCRIVEZ-VOUS À LA NOUVELLE PLATE-FORME DE COMMUNICATION AUTOMATISÉE

Cette plate-forme web permettra à la municipalité de vous transmettre, de façon automatisée, des messages d'informations générales ou d'urgence. Exemple : Avis de fermeture de rue, de bris d'aqueduc, etc.

Rendez-vous sur la page web suivante :

www.portail.mrc-lotbiniere.somum.com

- Choisissez votre municipalité (Sainte-Croix)
- Inscrivez-votre numéro de téléphone
- Cliquez sur « nouvel usager »
- Un mot de passe vous sera transmis par courriel ou par téléphone (sms) – selon votre choix- et inscrivez-le dans le champs « mot de passe » et cliquez sur « connexion »
- Votre dossier citoyen apparaîtra.
- Regardez toutes les informations afin qu'elles soient exactes et cliquez sur « confirmer ».

Un message apparaîtra confirmant l'enregistrement, cliquez sur « ok »

Le portail se refermera et le tour est joué.

Vous pourrez ainsi recevoir directement, par courriel ou téléphone ou texto, toutes informations importantes concernant votre municipalité.



L'Herbicyclage

Qu'est-ce que l'herbicyclage?

C'est une technique très simple et pratique qui consiste à laisser les rognures de gazon sur votre pelouse.

Quels sont les avantages?

L'herbicyclage présente plusieurs aspects bénéfiques :

- Production d'un engrais naturel à même votre pelouse;
- Préservation de l'humidité du sol, réduisant ainsi la fréquence (ou même le besoin) d'arrosage;
- Augmentation de la résistance de la pelouse à la sécheresse et aux maladies;
- Réduction des gaz à effet de serre associés à l'enfouissement ou au transport, et ainsi de votre empreinte écologique.

En munissant votre tondeuse d'une lame déchiqueteuse,

les rognures de gazon et les feuilles morte vont s'incorporer plus rapidement au sol.


**SAVIEZ-VOUS
QUE...**



Bureaux municipaux

Les bureaux municipaux demeurent fermés jusqu'à nouvel ordre afin de limiter la propagation du COVID-19.

Merci de nous contacter par téléphone ou par courriel :

 418-926-3494

@ sainte.croix@ville-sainte-croix.ca

Urgence pour bris d'aqueduc et/ou d'égout en dehors des heures d'ouverture du bureau municipal : 418-806-1960 ou 418-806-1610

Veillez prendre note que les séances du conseil municipal seront tenues à huis clos jusqu'à nouvel ordre. Après chaque séance, un fichier audio sera disponible sur le site web et Facebook



Le parc Jean-Guy-Fournier et le parc de planches à roulettes restent fermés jusqu'à nouvel ordre.

SAVIEZ-VOUS QUE ?

Utilisez un balai ou l'eau de pluie pour nettoyer l'asphalte de l'entrée. C'est encore plus efficace qu'un boyau d'arrosage!



PROGRAMME
D'ÉCONOMIE
D'EAU POTABLE

COLLECTE DE DÉCHETS VOLUMINEUX

Les collectes des déchets volumineux se feront aux dates suivantes :

Mardi le 19 mai 2020 (rural)

Mercredi le 20 mai 2020 (urbain)

Matières acceptées :

Tout ce qui meuble une résidence mais qui ne peut être mis dans le bac roulant.

Matières refusées :

Réfrigérateurs et congélateurs, climatiseurs et déshumidificateurs, thermopompes de piscine et rebuts de construction.

DISPONIBILITÉS DU MAIRE

J'alloue du temps aux citoyens de Sainte-Croix qui désirent me parler. Il s'agit de prendre un rendez-vous les mercredis entre 9h00 et 12h00 en appelant au bureau municipal 418-926-3494

COVID-19

**Les rencontres sont annulées jusqu'à nouvel ordre
Pour des urgences je traiterai vos demandes par téléphone.**

L'Avis Municipal est un bulletin d'information publié par la Municipalité de Sainte-Croix.

Directrice générale : Mme France Dubuc
Directrice générale adjointe : Mme Christiane Couture
Directeur des travaux publics : M. Stéphane Milot
Directrice des loisirs : Mme Hélène Poulin
Service de l'urbanisme : M. François Bienvenu
Agente de bureau : Mme Elisabeth Demers
Agente de bureau : Mme Édith Plourde

Toute reproduction est autorisée en citant la source. ISSN : 60299
Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec